

SUICIDE, ORTEIL
COUPE,
VOMIS,
PANTOUFLES DE
FEMMES

EBULLITION AUTOUR DE L'EAU VIVE

T.B.



EBULLITION AUTOUR DE L'EAU VIVE

L'ÉCHEVIN BENOÎT DRÈZE INTERPELLE LA MINISTRE CHRISTIANE VIENNE.

La maison privée d'hébergement l'Eau Vive, quai Churchill au Longdoz, suscite l'ire des riverains : « *Canettes, urines, vomis... contre les façades et halls d'entrée* » Au-delà des nuisances de voisinage, la maison « abrite », pour 815 FB par jour + 1266FB/mois pour le blanchissage (chiffres de 2001), 55 lits d'une détresse sociale 18-60 ans tous azimuts : alcooliques, dépressifs, handicapés mentaux, déficients physiques légers, anciens détenus, ex-internés des établissements de défense sociale... Olivier Dheur, voisin de la « maison », témoigne : « *Pierrot est décédé en septembre 2006 d'une cirrhose du foie, on a coupé 'juste' l'orteil (on a failli lui couper le pied) d'un diabétique qui boit, une autre personne s'est suicidée, Emile sort dans la rue avec des pantoufles de femmes, un autre avec des chaussures très usées a été ramené par la police...* » Et de poursuivre : « *Ils s'assoient toute la journée sur un banc ou dans un abribus, ils boivent, on ne leur propose aucune activité ni aucun travail. C'est un lent processus de dégradation. Certains n'ont pas leur place là, tel un homme atteint*

d'éléphantiasis. Les nuisances sont objectives. Mais la facette de la misère sociale est pire ».

Affaires sociales Benoît Drèze, interpellé mardi par le comité de quartier, reconnaît « *un manque manifeste d'encadrement* ».

« PAS CHARLEROI »

Selon lui, les désagréments inhérents à l'oisiveté s'équivalent dans chacune des six maisons, « *mais on n'est pas à Charleroi : pas question d'interdire l'alcool sur la voie publique* ». Il compte intervenir auprès de la ministre wallonne de l'Action sociale Christiane Vienne « *en vue d'une réglementation, d'une subvention et d'un encadrement. Etant donné l'évolution sociale dans les grandes villes,*



BENOIT DRÈZE (A GAUCHE) ET OLIVIER DHEUR. T.B.

6 A LIEGE, DONT 4 AU LONGDOZ !

Le territoire de la Ville compte en fait six maisons privées d'hébergement pour adultes non réglementées (hormis normes classiques d'hygiène et salubrité) par la Région wallonne... dont quatre au Longdoz. L'échevin des

un nombre croissant d'isolés cherchent ce type d'hébergement. La Ville ne peut intervenir via son budget ni ses compétences : nous allons jouer notre rôle de médiateur vis-vis des autorités de tutelle ». **T.B. 21 février 2007**